



Le potentiel forestier pour une industrie viable au Gabon

Simlice N'TEME

Racewood, Libreville, le 22 juin 2018

Sommaire

- I. Cadre politique
 - II. Cadre juridique
 - III. Objectif stratégique
 - IV. Potentiel forestier
 - V. Perspectives
- 

I. Cadre politique

PSGE avec trois défis dont:

Accélérer la croissance économique et en diversifier les sources

Assurer une gestion durable des ressources pour les générations futures

II. Cadre juridique

- ▶ **Loi 016/01 du 31 décembre 2001 portant Code forestier**
- Décret portant normes techniques d'aménagement des forêts de production
- Décret n°001030/PR/MEFEPEPN fixant les modalités de réalisation des travaux de régénération et de réhabilitation des sites dégradés
- Arrêté n°00117/PR/MEFEPEPN fixant les diamètres minima d'exploitabilité administratifs des bois d'œuvre
- GTNAF
- Ordonnance n°008/PR/2010 portant modification et abrogation de certaines dispositions de la loi n° 16/01 du 31 décembre 2001 portant Code Forestier en République Gabonaise
- Etc.

III. Objectif stratégique

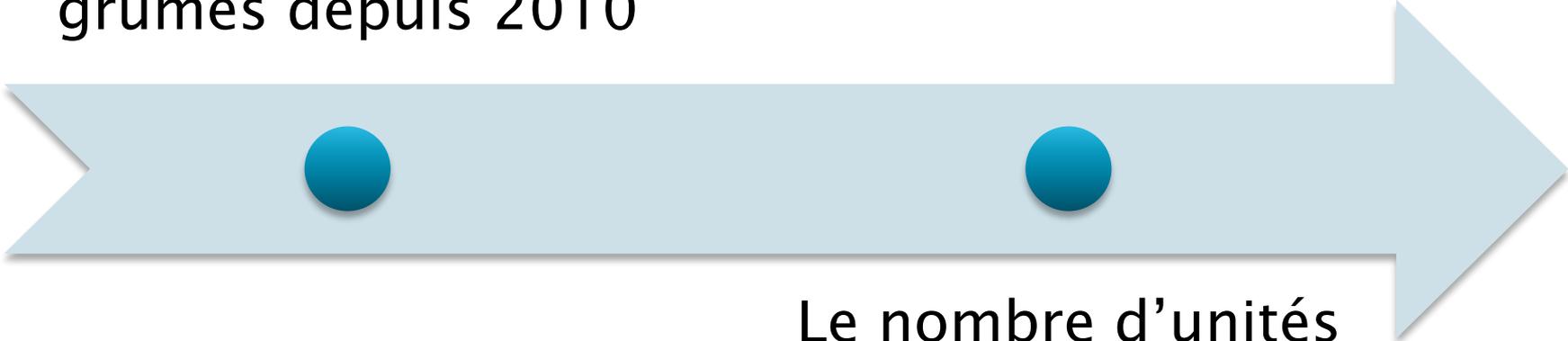
Gérer durablement la forêt gabonaise et positionner le Gabon comme leader mondial du bois tropical:

Généralisation de l'aménagement forestier

Interdiction de l'exportation des grumes

Effet de la mesure d'interdiction d'exportation de grumes

Mesure d'interdiction
d'exportation des
grumes depuis 2010



Le nombre d'unités
de transformation est
passé de 87 à 155

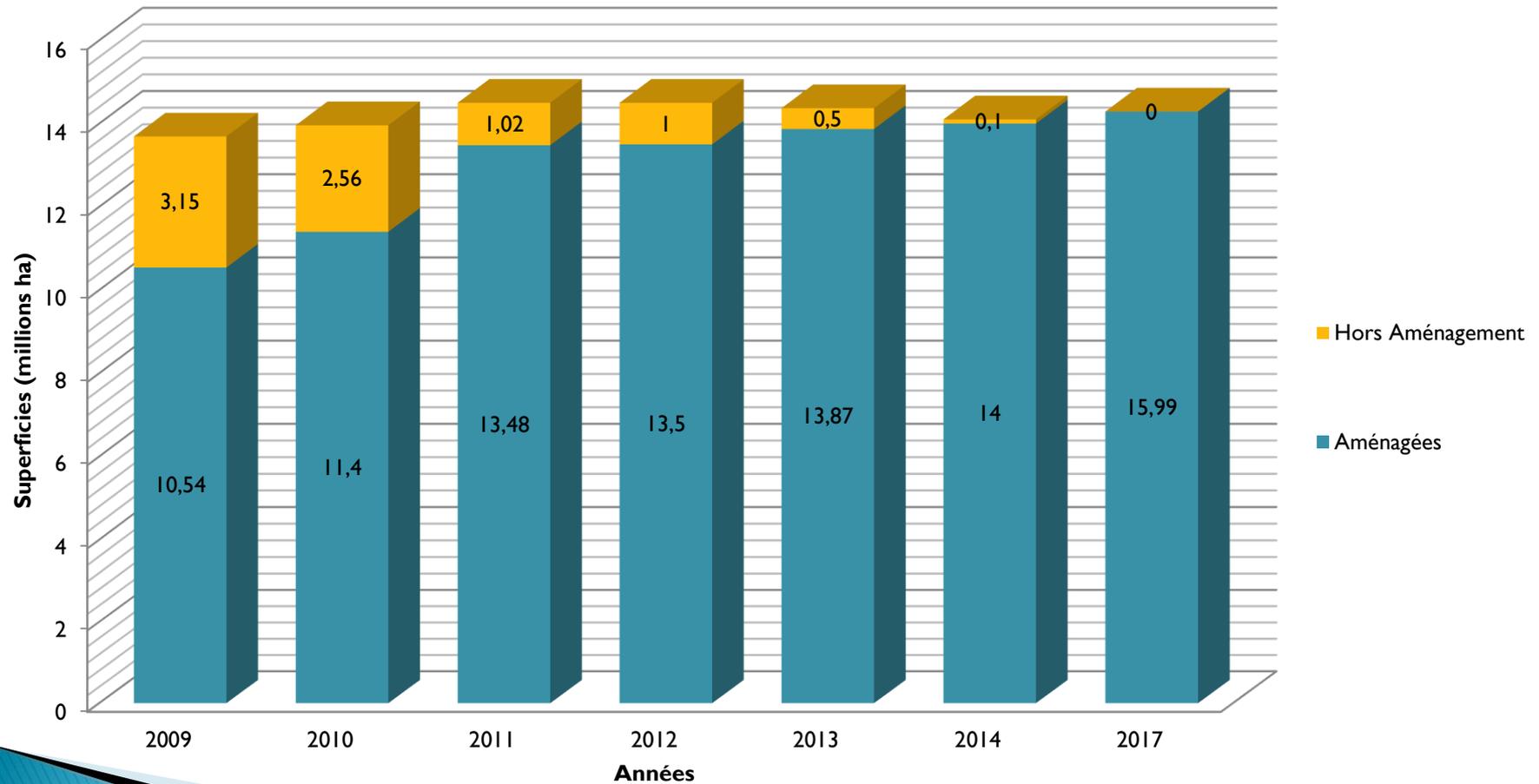
IV. Potentiel forestier

Pour accompagner l'évolution de l'industrie du bois, le Gabon présente des atouts:

- Superficie forestière du pays: environ 23 millions d'hectares
 - Superficie attribuée: 15,9 millions d'ha dont 14,7 ha de production
 - Mise à disposition de près de 3,5 millions d'hectares au bénéfice des investisseurs de la Zone Economique Spéciale de Nkok
 - Le potentiel forestier national est constitué de plus de 400 essences de bois dont près de 60 sont exploitables à ce jour
- 

IV. Potentiel forestier

Evolution de l'aménagement

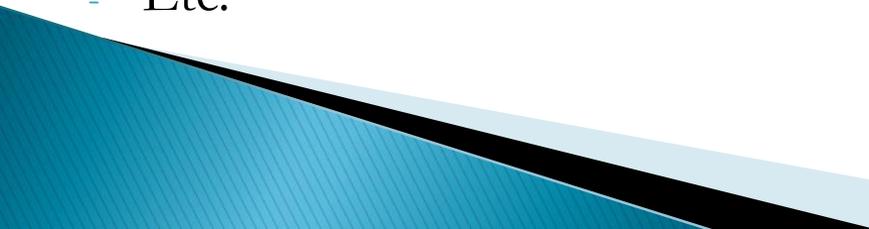


IV. Potentiel forestier

| Possibilité théorique moyenne en m ³ /an | Possibilité mobilisable en m ³ /an | Production moyenne depuis 2010 en m ³ /an |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| 7 700 000 | 3 à 4,5 millions | 1 500 000 |

Les essences à développer offrirait encore un potentiel additionnel évalué entre 3 et 4 millions de m³.

V. Perspectives

- Poursuite des efforts de bonne gestion forestière
 - Enrichissement des concessions forestières en essences de valeur
 - Plus de flexibilité dans la gestion des concessions pour s'adapter aux besoins des marchés
 - Instauration légale des forêts privées pour booster la création des plantations
 - Adoption de la stratégie nationale du reboisement
 - Mise en place effective de la bourse du bois
 - Etc.
- 



**Merci pour votre aimable
attention**